

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/W/102/Rev.1

21 octobre 2003

(03-5561)

---

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

## QUESTIONNAIRE SUR LES SITES WEB RELATIFS AUX MESURES SPS

Note du Secrétariat<sup>1</sup>

### Révision

1. Le questionnaire a été présenté pour la première fois aux Membres en juillet 1999. Les réponses reçues à cette époque ont été distribuées dans le document G/SPS/GEN/144. En outre, le Secrétariat a créé des liens entre la page d'accueil de l'OMC et les sites Web des points d'information des Membres et des autorités nationales responsables des notifications ([http://www.wto.org/french/tratop\\_f/sps\\_f/spslinks\\_f.htm](http://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/spslinks_f.htm)).
2. Le Secrétariat souhaite actualiser les renseignements figurant sur le site Web de l'OMC. Étant donné que les Membres ont de plus en plus recours à Internet, il est probable qu'un beaucoup plus grand nombre d'entre eux ont des pages Web et les utilisent pour transmettre des renseignements sur les politiques dans le domaine SPS. Par ailleurs, nombre des liens figurant sur le site Web de l'OMC, qui ont été indiqués par les Membres en 1999, ne sont plus valables.
3. Le questionnaire se présente sous la forme d'un tableau que les Membres devront remplir. Les Membres sont invités à adresser leurs réponses au Secrétariat par fax (41-22-739 5760) ou par courrier électronique, en utilisant la formule ci-jointe. Les Membres qui désirent obtenir le questionnaire sous forme électronique sont priés d'adresser un message électronique à [Irma.Bracco@wto.org](mailto:Irma.Bracco@wto.org) en indiquant "questionnaire sur les sites Web" dans le champ SUJET.
4. Les Membres sont priés de renvoyer le questionnaire rempli d'ici au **vendredi 21 novembre 2003** à Elena Avery, Division de l'agriculture et des produits de base, Organisation mondiale du commerce; fax: + 41 22 739 57 60; adresse électronique: [Elena.avery@wto.org](mailto:Elena.avery@wto.org).

---

<sup>1</sup> Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits ou obligations dans le cadre de l'OMC.

**QUESTIONNAIRE: SITES WEB DES MEMBRES DANS LE DOMAINE DES MESURES SPS**

| Type de site Web/<br>renseignements<br>disponibles  | Sites Web dans le domaine  |                            |                         |                                    |
|---|----------------------------|----------------------------|-------------------------|------------------------------------|
|   | des mesures SPS en général | de la sécurité alimentaire | de la santé des animaux | de la préservation<br>des végétaux |
| Autorité nationale responsable<br>des notifications   |                            |                            |                         |                                    |
| Point d'information   |                            |                            |                         |                                    |
| Évaluations des risques/<br>renseignements scientifiques  |                            |                            |                         |                                    |
| Législation, procédures,<br>prescriptions, certificats<br>(y compris les traductions)   |                            |                            |                         |                                    |
| Organes de contrôle, d'inspection<br>et d'homologation  |                            |                            |                         |                                    |
| Autres (veuillez préciser)<br>Par exemple, listes des organismes<br>de quarantaine, listes des<br>établissements autorisés à exporter,<br>communiqués de presse, alertes,<br>etc. |                            |                            |                         |                                    |